

Négociations au ralenti

Les Organisations syndicales se positionnent !

13 mai 2016



Alors que les réunions s'enchainent (commissions mixtes paritaires avec l'UTP, rencontres au ministère des Transports, tables rondes avec l'entreprise), les négociations en vue d'élaborer une convention collective de haut niveau piétinent.

Dans ce calendrier contraint où convention collective et accord d'entreprise doivent être finalisés au 30 juin 2016, les Organisations Syndicales se positionnent pour obtenir les avancées significatives réclamées depuis la Réforme du ferroviaire.

À l'écoute de ses adhérents, et conformément à ses valeurs où la priorité reste la négociation, l'UNSA-Ferroviaire n'appellera pas à la grève les 18 et 19 mai prochains.

À ce jour, l'UNSA-Ferroviaire participe activement à toutes les négociations afin d'obtenir une convention collective nationale de **haut niveau**, seule garantie contre le dumping social demain dans la branche ferroviaire. Dans cette stratégie, l'UNSA-Ferroviaire compte faire aboutir les revendications des cheminots.

Cependant, au vu du piétinement actuel des négociations, l'UNSA-Ferroviaire régionale Rhône-Alpes a demandé à sa fédération de déposer dès à présent un préavis de grève reconductible début juin afin d'obtenir de vraies avancées.

L'UNSA-Ferroviaire laisse une dernière chance aux décideurs !

En responsabilité, L'**UNSA-Ferroviaire** laisse une dernière chance aux décideurs d'écrire un avenir convenable pour les salariés de la branche ferroviaire. Dans le cas contraire, elle invite les cheminots à prendre leur destin en main dans un mouvement reconductible début juin.

Pour la défense collective des salariés

Avec l'UNSA

Créateur de lien social



UNSA-FERROVIAIRE RHÔNE-ALPES 2, rue Claudius Collonge • 69002 LYON
542.031 • Tél : 04 78 92 92 27

www.unsa-ferroviaire.org - ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

message de la dernière chance

unsa-ferroviaire.org